

## Le Burundi ratifie l'AEWA sur les oiseaux d'eau migrateurs

@rib News, 18/04/2014 - Source Xinhua L'Assemblée Nationale burundaise a ratifié vendredi l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique Eurasie (AEWA). "Beaucoup d'oiseaux d'eau migrateurs couverts par cet Accord passent sur le territoire burundais au nord du pays surtout au niveau du lac Rwihinda communément appelé lac aux oiseaux mais aussi au niveau du delta de la Rusizi au Parc National de la Rusizi. Le Burundi doit donc protéger ces oiseaux migrateurs durant leur parcours", a expliqué aux députés le ministre de l'Eau, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, Jean Claude Nduwayo.

"Notre pays va bénéficier des financements pour protéger davantage les habitats de cette partie de la biodiversité (...) il va également bénéficier dans le cadre de la convention sur la diversité biologique d'un montant de 220.000 dollars pour réviser sa stratégie nationale et plan d'action en matière de diversité biologique et élaborer le 5<sup>e</sup> rapport du pays à la Convention sur la diversité biologique", a souligné le ministre Nduwayo. Il a fait savoir que les parcs de la Kibira et de la Ruvubu ont bénéficié de 3 millions de dollars pour l'amélioration de l'efficacité du système de gestion de ces a